

## Droits d'inscription

Dans tous les cas, un droit de base annuel de 120 €<sup>(1)</sup> est perçu.

S'ajoute ensuite le coût des prestations choisies :

- si votre inscription est subventionnée par le Conseil Régional ou cofinancée par le Fongecif, **vous bénéficiez pour certains cours du tarif réduit individuel "TR"** ;
- si votre inscription est sans aide ou prise en charge par votre employeur ou par un organisme financeur <sup>(2)</sup>, **le plein tarif employeur "PT" est appliqué.**

		TR	PT
- pour une UE en présentiel et par crédit ECTS (hors UE : ANG 004 de préparation au BULATS)		10 €/crédit	100 €/crédit
- pour une UE en formation ouverte à distance (fod) subventionnée (dans la limite de quatre UE par an)		10 €/crédit	
- pour une UE en fod non subventionnée	Inscription personnelle	180 €/UE	
	Inscription prise en charge par l'employeur ou un organisme financeur		100 €/crédit
- pour le stage du certificat professionnel Webmestre		120 €	360 €
- pour l'examen d'admission à l'EICnam (cycle ingénieur)		120 €	360 €
- pour le mémoire (cycle ingénieur)		184 €	552 €
- pour la préparation au BULATS (UE : ANG 004) <sup>(3)</sup>		160 €	480 €
- pour l'inscription au BULATS d'anglais		72 €	72 €

<sup>(1)</sup> 60 € pour les inscriptions au **seul** second semestre.

<sup>(2)</sup> Les auditeurs dont l'inscription est susceptible d'être prise en charge par l'employeur ou par un organisme doivent d'abord s'acquitter des frais d'inscription. Ces frais leur seront remboursés si une convention est effectivement passée avec leur entreprise ou un organisme financeur.

<sup>(3)</sup> en présentiel dans les centres d'enseignement de Belfort et Besançon (*Cours ouverts sous réserve d'un nombre suffisant d'auditeurs*).

Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'abandon total ou partiel après le **26 septembre 2011** (après le **13 février 2012** pour les inscriptions au **seul** second semestre).

## Début des cours

A partir du lundi **26 septembre 2011** pour le premier semestre et du lundi **13 février 2012** pour le second semestre (*aucune convocation ne sera envoyée*).



# Guide d'inscription (hors alternance) septembre 2011 - janvier 2012

## Lieu d'inscription

Les inscriptions pour Belfort et Besançon sont prises au secrétariat du centre d'enseignement concerné.

Cependant, les auditeurs de la formation à distance ou mixte dont le lieu d'habitation est à plus de 50 km du centre d'inscription le plus proche peuvent s'inscrire par correspondance en fournissant un dossier complet accompagné du règlement total de leur inscription.

## Périodes d'inscription

Jusqu'au jeudi **22 septembre 2011** pour les inscriptions annuelles et jusqu'au jeudi **9 février 2012** pour les inscriptions au **seul** second semestre :

- à Belfort : le lundi, de 14h00 à 18h15 ; du mardi au vendredi, de 8h15 à 12h00 et de 14h00 à 18h15 ;
- à Besançon : du lundi au vendredi, de 14h30 à 18h15.

## Enseignements proposés

### Formations en présentiel (le soir et le samedi matin)

#### à BELFORT (Entrées licences, RNCP et Ingénieur avec bac+2)

<ul style="list-style-type: none"><li>Economie - Gestion - Marketing - Management</li><li>Comptabilité - Commerce international</li><li>Ressources humaines - Relations sociales</li></ul>	certificats de compétence licences (bac+3) titres RNCP (bac+4)
<ul style="list-style-type: none"><li>Informatique générale</li><li>Informatique : option réseaux, systèmes et multimédia</li></ul>	licence et RNCP (bac+4) ingénieur (bac+5)
<ul style="list-style-type: none"><li>Mécanique</li><li>Mécanique : option production automatisée</li></ul>	licence et RNCP (bac+4) ingénieur (bac+5)
<ul style="list-style-type: none"><li>Anglais : prépa. BULATS (<math>\pm 50</math> h par groupe de niveau suivant le nb. d'inscrits)</li></ul>	

#### à BESANÇON (Entrées licences, RNCP et Ingénieur avec bac+2)

<ul style="list-style-type: none"><li>Informatique générale</li><li>Informatique : option systèmes d'information</li></ul>	licence et RNCP (bac+4) ingénieur (bac+5)
<ul style="list-style-type: none"><li>Economie - Gestion - Marketing - Management</li><li>Comptabilité - Commerce international</li><li>Ressources humaines - Relations sociales</li></ul>	certificats de compétence licences (bac+3) titres RNCP (bac+4)
<ul style="list-style-type: none"><li>Anglais : prépa. BULATS (<math>\pm 50</math> h par groupe de niveau suivant le nb. d'inscrits)</li></ul>	

### Formations ouvertes et à distance (via Internet pour les cours et les exercices)

<ul style="list-style-type: none"><li>Certificat professionnel : concept, de sites et admin. de serveurs WEB (entrée niv. bac)</li><li>Certificat de compétence : contrôle de gestion (entrée niveau bac)</li><li>Titre RNCP (bac+4) : responsable comptable (entrée avec bac+2)</li><li>Unités d'enseignement du niveau bac à bac+5 (voir l'offre nationale)</li></ul>
---

## Composition du dossier d'inscription

- Fiche d'inscription dûment remplie** (à imprimer depuis notre site Internet ou à retirer au secrétariat du Cnam).
- Paiement du coût de votre formation** : en espèces ou, mieux, par chèque à l'ordre de "AGCnam Franche-Comté" (possibilité de payer en plusieurs fois sans frais : se renseigner auprès du secrétariat de votre centre d'enseignement).
- Photocopie d'une pièce d'identité** :
  - carte d'identité ou passeport pour les Français et ressortissants de la CEE (uniquement pour les nouveaux inscrits) ;
  - carte de séjour en cours de validité pour les étrangers ;
  - carte de réfugié délivrée par l'OFPRA pour les réfugiés politiques.
- Une photo d'identité** (aucune pour les auditeurs inscrits l'an passé).
- Photocopie des diplômes** (aucune si déjà fournie l'an passé) :
  - diplômes acquis hors du Cnam ;
  - attestations de réussite aux unités d'enseignement obtenues dans un centre Cnam différent du Centre Régional Franche-Comté.
- Justificatifs de situation personnelle** :
  - pour les salariés > photocopie du dernier bulletin de salaire ou de l'attestation d'emploi datant de moins d'un mois ;
  - pour les étrangers > photocopie de la carte de séjour (doit porter la mention "salarié") ;
  - pour les demandeurs d'emploi > photocopie du justificatif ANPE ;
  - pour les artisans, commerçants, professions libérales > justificatif de votre activité professionnelle.
- Dans le cas d'une inscription cofinancée par le Fongecif** : dossier de prise en charge (à retirer au secrétariat du Cnam).